



Avocats Associés

Communiqué de presse
Paris, le 14 mars 2022

BG2V CONSEIL QUIÉTALIS

DANS LE CADRE DE SON ACQUISITION DU GROUPE RESCOTECH ET SFEC

Le groupe **Quiétalis**, participation de Pléiade Investissement, est spécialisé dans l'installation et la maintenance d'équipements de cuisine professionnelle de la restauration hors domicile.

BG2V l'a conseillé dans le cadre de son **acquisition du Groupe Rescotech et SFEC**.

Cette acquisition permet à Quiétalis de renforcer son maillage territorial sur la région PACA.

Le cabinet **BG2V accompagne ainsi pour la seconde fois le groupe Quiétalis** dans sa croissance, après l'avoir conseillé une première fois dans l'acquisition de Sopreco.

Sont intervenus sur ce dossier, en Corporate, **Stanislas Richoillez** (associé), et **Johanna Eberhard** (collaboratrice) ; en droit fiscal, **Jean-Sébastien Dumont** (associé), **Anaïs Grolier** et **Stéphanie Rey** (collaboratrices) ; et en droit social, **Guillaume de Saint Sernin** (associé) et **Yanis Gaoua** (collaborateur).

BG2V confirme ainsi à nouveau **son expertise dans l'accompagnement juridique d'entrepreneurs et de PME/ETI** dans leurs opérations de croissance, ainsi que des **fonds d'investissement smid-cap pour les opérations de build-up au sein de leurs participations**.

* * * * *

Conseils juridiques :

Pour Quiétalis :

BG2V :

- Corporate : Stanislas Richoillez et Johanna Eberhard,
- Fiscal : Jean-Sébastien Dumont, Anaïs Grolier et Stéphanie Rey,
- Social : Guillaume de Saint Sernin et Yanis Gaoua.

Pour les vendeurs :

- Maître Frédéric Dimino.

A propos de BG2V :

BG2V est un cabinet d'avocats français indépendant créé en 2010. Composé de près de 50 avocats, dont 13 associés, BG2V propose à ses clients une offre globale en droit des affaires.

Reconnus pour leurs compétences et leur engagement personnel, les associés, entourés de leurs équipes, interviennent dans les domaines du corporate/fusions-acquisitions, du *private equity*, des entreprises en difficulté, du droit fiscal, de la propriété intellectuelle/nouvelles technologies, du contentieux, du droit commercial, du droit pénal, du droit social et de l'immobilier. Ils offrent à leurs clients des prestations personnalisées, de haute qualité et à coûts maîtrisés.

Les avocats de BG2V exercent tant en français qu'en anglais et sont admis, pour certains, à exercer, outre en France, aux Etats-Unis (Barreau de New York). Pour ses dossiers transfrontaliers (notamment en Europe continentale, dans les pays anglo-saxons et au Moyen-Orient), le cabinet a également établi des relations privilégiées avec des cabinets étrangers, qui partagent le même degré d'exigence et niveau de technicité juridique.

Pour en savoir plus : bg2v.com

Contact presse : Maria Dias, Secrétaire Générale – Tel : 01 48 88 60 60 - dias@bg2v.com